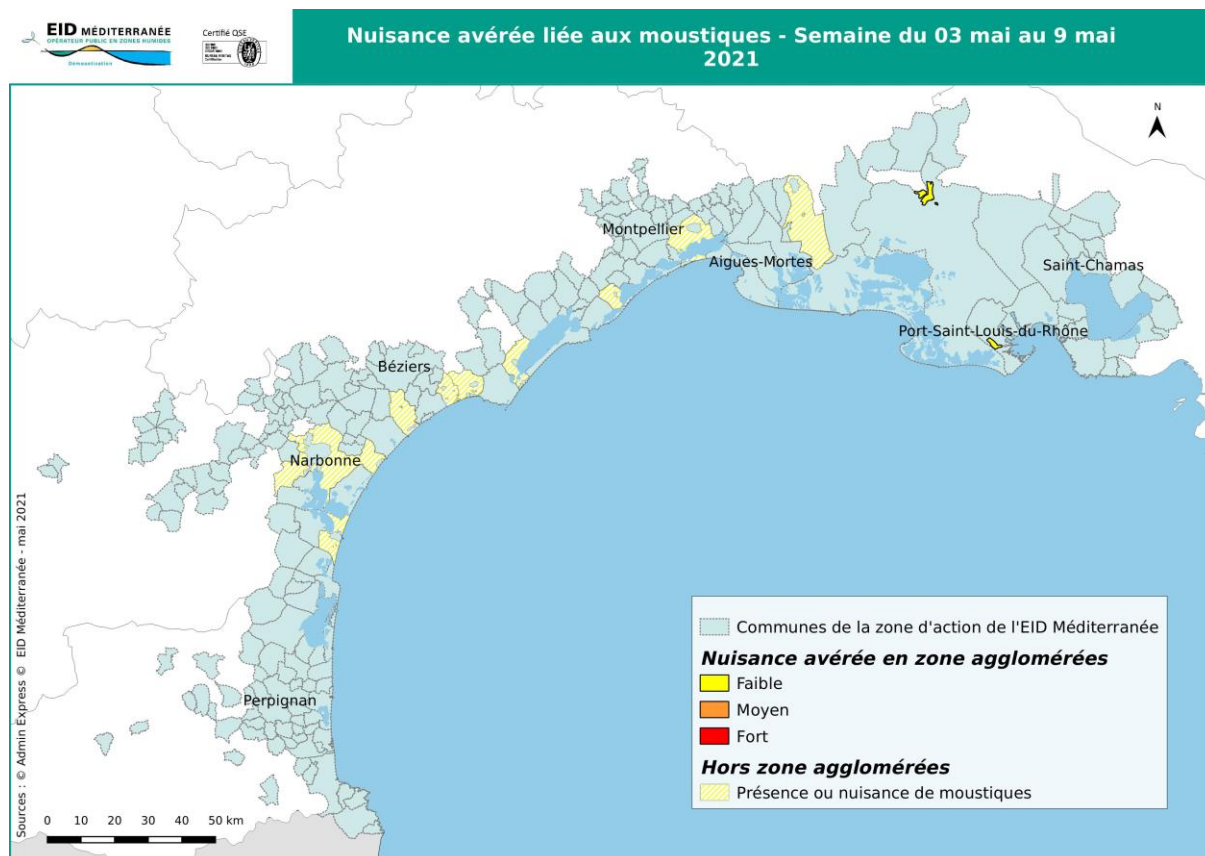


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 3 au 9 mai 2021



Au cours de la semaine du 3 mai 2021 :

Les nuisances liées aux moustiques des marais sont restées faibles à nulles. Suite aux pluies et vents marins, d'importantes superficies submergées ont fait l'objet de prospections. La caractérisation des aires d'éclosions larvaires a conduit à la coordination de la panoplie des moyens aériens, afin de répondre en 6 jours aux 23 commandes de traitements passées par les agences opérationnelles sur l'ensemble de la zone d'action.

Près de 3 600 hectares de zones humides ont été traités entre le 3 et le 8 mai, en fonction des conditions météorologiques et dans le respect des enjeux naturalistes, tous moyens confondus : 86 % en aérien et 14 % au sol, avec une part de 6 % de reprises de traitements. Ces traitements sont principalement survenus entre l'étang de l'Or et l'étang de Berre, dont 40 % dans les zones humides situées au niveau de l'embouchure du Grand-Rhône. Depuis le début de l'année, plus de 7 350 hectares ont été traités en zones humides, contre 11 000 hectares à la même période en 2020.

Les éclosions larvaires de *Culex pipiens* (espèce des villes) démarrent progressivement dans le domaine public urbain, sans véritables interventions pour le moment.

À compter du 10 mai 2021 :

Suite aux vents marins et pluies, de nouvelles prospections sont en cours dans les zones humides, mais pour le moment, c'est surtout le vent marin, qui a forcé en fin de semaine dernière, qui pourrait être à l'origine des principales submersions.

Selon les conditions météorologiques, suite à l'élévation prévue du niveau des populations de moustiques adultes *Aedes spp* en zones humides, des piqûres pourraient se faire sentir d'ici une semaine, principalement en dehors des zones agglomérées. Le prochain bulletin amènera plus de précisions à ce sujet.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Autour de l'étang de Berre, pas de nuisances particulières, si ce n'est un bruit de fond à *Aedes detritus*, ni de risque à venir dans les prochains jours, les premiers contrôles d'efficacité des derniers traitements, sur 290 hectares, ayant donné satisfaction. À l'embouchure du Grand-Rhône, beaucoup de traitements ont été mis en œuvre ces derniers jours, sur plus de 1 440 hectares de zones humides. Les contrôles d'efficacité démontrent quelques échecs dus essentiellement au vent, qui s'est levé en cours de journée. Des risques de nuisance à *Aedes caspius* sont possibles d'ici la fin de semaine voire le début de semaine suivante, selon les conditions météorologiques.

- **Gard** : Très peu de nuisances sont constatées à ce jour mais les larves rescapées des traitements mis en œuvre sur près de 700 hectares de zones humides, qui ont éclosé avec les pluies de fin avril, sont en phase d'émergence. Les contrôles d'efficacité laissent entrevoir des risques de nuisances assez sensibles, mais il convient d'attendre et d'affiner les évaluations pour savoir quels secteurs seront plus particulièrement touchés.

- **Hérault** : Plus de 600 hectares ont été traités, principalement au nord-est du département. Résidus de larves autour de l'étang de l'Or, principalement en raison de traitements rendus difficiles par la fermeture des milieux. Peu de nuisance notable sur l'ensemble de la zone d'action, hormis du côté du pourtour de l'étang de Thau, où quelques moustiques adultes pourraient occasionner, ici et là, quelques nuisances localisées en fin de journée.

- **Aude** : Suite aux mises en eau naturelles et aux contrôles d'efficacité qui ont suivi les traitements, sur 170 hectares, on ne note pas de risques nouveaux de nuisances. Les endroits les plus exposés aux piqûres sont Sainte-Lucie, à Port La Nouvelle, le Cercle et les Monges, à Narbonne. Au niveau des plaines irriguées, notamment Marseillette, on note une présence résiduelle soutenue d'*Aedes caspius*, au nord-est de l'étang, avec un impact sur les quartiers de Puichéric. Sur le Narbonnais, c'est autour des secteurs tels que la pièce d'Azam, les Délices, les Moutons qu'on observe des nuisances résiduelles à *Aedes caspius*. De nouvelles submersions se sont produites sous l'influence des vents de mer et sont surveillées.

• **Pyrénées-Orientales** : 391 hectares ont été traités, suite à l'élévation du niveau de l'étang de Salses, sous l'influence des vents de mer, dont plus de 20 % en reprises samedi 8 mai. Les contrôles effectués laissent présager une présence moyenne de moustiques adultes *Aedes caspius*, en fin de semaine, sur les secteurs traités, particulièrement à Salses-le-Château, qui devrait être atténuée avec la Tramontane prévue cette semaine.

